

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 211

Artikel: En suisse romande, une Télévision éducative sous-développée : entre le petit écran et l'école, un fossé profond [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027464>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entre le petit écran et l'école, un fossé profond

« En Suisse romande, une télévision éducative sous-développée ». Sous ce titre, nous faisions le point dans le précédent numéro, des efforts discrets consentis depuis 1963 pour promouvoir dans les cantons romands une télévision scolaire digne de ce nom.

Si la série des émissions expérimentales réalisées dans cette perspective a été interrompue il y a plus de deux ans, un rapport exhaustif sur la question demeure.

A la fin de l'année 1972, la situation est au moins claire : la télévision scolaire a interrompu ses émissions. Subsiste toutefois une présence symbolique sur l'antenne, deux fois par semaine (dont une en reprise) : une série d'émissions « Connaisances » à caractère éducatif sur la communication, l'histoire contemporaine, un cours de langue; soit en vrac des productions de la Radio-télévision belge, de la SSR, de la Télévision suisse italienne, de valeurs très inégales, peu utilisées (leur enregistrement n'est toujours pas autorisé sur le plan juridique...).

Un département étoffé

Quant au département « Sciences et éducation », qui faisait preuve d'une certaine audace, d'imagination, d'esprit de recherche, il a été tout simplement supprimé; il est devenu maintenant le département « Sports et éducation ».

Tout un programme !

Par ailleurs, des purges, des remaniements, des difficultés de tous ordres, ont révélé les problèmes de structures, de politique, de personnes, du plus grand service public d'éducation, de la seule Université vraiment populaire de ce pays.

En 1970 en effet, la commission Hari avait publié une étude qui, dans ses conclusions, proposait un train de mesures propres à garantir l'efficacité d'un service unique de « radio-télévision éducative » (RTE). Or ce travail est resté sans écho depuis lors, malgré l'intérêt que les autorités politiques aiment à manifester publiquement pour l'une des missions les plus importantes du petit écran.
Nous passons aux conclusions.

La télévision scolaire et éducative de masse étant inopérante, le DIP du canton de Genève et les autorités soutiennent les initiatives lancées dès 1968 par le Cycle d'orientation qui, le premier en Suisse romande, a opté pour la télévision en circuit fermé, une production intégrée au programme d'enseignement, reposant d'une part sur l'enregistrement, d'autre part sur la production autonome. Opérationnel depuis 1971, le centre TVCO s'est transformé progressivement en centre de production, de documentation et de recherche. Enfin le collège Rousseau, dont les installations devraient servir de centre de production pour l'ensemble du Collège de Genève, produit et diffuse des émissions en circuit fermé. Des tentatives plus ou moins semblables se poursuivent dans le canton de Neuchâtel, en particulier à l'école secondaire régionale de Neuchâtel et à celle de La Chaux-de-Fonds.

En Suisse romande, le DIP du canton de Genève, fidèle à une analyse lucide de la situation, grâce aux attributions budgétaires consenties par les autorités, s'est prononcé nettement pour l'intégration de la télévision à l'enseignement. Mais il faudra bien que les autorités scolaires, à un niveau intercantonal, coordonnent un jour ces actions dispersées, définissent ensemble une politique commune en matière de télévision éducative.

Devant le petit écran

On sait maintenant que les enfants et les adolescents passent bientôt autant de temps devant le petit écran qu'à l'école, que le téléspectateur moyen passera neuf années de sa vie devant le petit écran, dans une attitude singulièrement passive.

Si les moyens et les techniques de communication et d'information ont changé au sein de la famille, ils n'ont guère évolué à l'école, encore trop l'univers de la craie et du tableau noir, du manuel et du verbe, du passé et de l'abstrait. A la neuvième Conférence atlantique de l'éducation, qui s'est tenue au début de septembre 1972, la situation a été ainsi résumée : « Partout dans le monde industrialisé, les adolescents apprennent devant la télévision ce que l'école néglige de leur montrer : la vie qui les entoure. A côté d'un enseignement abstrait, souvent anachronique, la télévision fournit un savoir brut, incohérent, plein de « bruit et de fureur ». Il y a, entre les mass-media omniprésents et l'école, retranchée derrière ses programmes, un divorce profond qui s'aggrave chaque année. Ces deux formes d'éducation, l'une officielle, l'autre sauvage, pourraient être complémentaires ».

Deux univers

En réalité, deux univers coexistent et s'ignorent. Ainsi, en ce qui concerne les programmes de télévision destinés aux enfants et aux jeunes, la collaboration avec les instituts spécialisés et les écoles est inexisteante, la recherche dérisoire. Toutes les émissions télévisées sont éducatives, qu'elles soient de sciences ou de variétés, d'information ou de publicité, de films ou de feuillets, parce qu'elles imposent des modes, des valeurs, des attitudes. Trop souvent, la télévision, service public, non seulement prolonge les rubriques et le style de la presse écrite, mais encore travaille en vase clos, sans collaboration extérieure et spé-

cialisée (des exceptions, des réussites, telle « Les Touareg », avec l'Institut d'ethnographie de Neuchâtel).

La démocratisation de l'information, la collaboration avec des Départements de l'instruction publique, le développement de la recherche, voilà les conditions qui sont aujourd'hui nécessaires pour explorer et exploiter toutes les ressources de la télévision, son pouvoir d'ouverture et d'éducation permanente, de communication et d'échange communautaires.

Par définition, une émission scolaire devrait s'adresser à un public spécifique, d'une catégorie d'âge définie, dans un lieu précis, l'école. Dans l'état actuel des choses, la télévision de masse atteint mal ce public parce que les classes ne sont pas équipées de récepteurs, que les programmes scolaires sont encore rigides et chargés, qu'ils ne sont unifiés ni dans leur contenu ni dans leur distribution.

Mais la première génération de la télévision est bientôt hors circuit et les group-media vont com-

pléter les mass-media. En effet, la télévision locale, telle qu'elle se développe actuellement au Canada (l'émission-pirate d'Yverdon n'était sans doute qu'un début), la télévision en circuit fermé, telle qu'elle existe à Genève et ailleurs, offrent de nouvelles possibilités.

Des références

Pourtant, dans de nombreux pays dont le développement est comparable à celui de la Suisse, le nouveau medium est utilisé aussi pour l'enseignement. En France, les émissions de télévision scolaire sont réalisées par un organisme spécialisé qui dispose de ses équipes de techniciens et de pédagogues, et qui loue des heures d'antenne à l'ORTF pour la diffusion de ses programmes, environ deux heures par semaine, qui vont de la maternelle à l'enseignement technique supérieur, en passant par les classes secondaires et le recyclage des enseignants.

La télévision anglaise participe à l'expérience ori-

ginale de l'Open University, qui combine divers moyens d'éducation : cours par correspondance, émissions de radio et de télévision, entretiens; elle diffuse en outre des centaines d'émissions scolaires par année. A la télévision japonaise : plus de quarante heures par semaine; cent-vingt par année aux Pays-Bas, cinquante au Danemark, quatre-vingts en Suède.

En matière de télévision scolaire, la Suisse reste sous-développée; selon les statistiques du Conseil de l'Europe, elle se situe dans le peloton de queue, juste avant Chypre et la Turquie.

Et il n'est pas certain que la télévision actuelle favorise la démocratisation des études, qu'elle rapproche les classes sociales. Une télévision éducative inscrite dans une perspective plus large de formation permanente pourrait y contribuer. A cet égard, le rapport Hari est sans doute le seul document qui pose les vrais problèmes dans leur contexte global, propose des solutions possibles et raisonnables, expose une perspective générale de l'enseignement et de l'éducation par la télévision.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Sauver la presse

La « Neue Zürcher Zeitung » (13) rend compte d'un débat organisé au Club de publicité de Zurich sur la mort des journaux et l'encouragement de la presse. Une fois de plus il est rappelé que les journaux dépendent pour le 75 % de la publicité. Les agences spécialisées dans cette branche recherchent surtout les journaux à fort tirage et à diffusion concentrée.

M. Leo Schürmann, auteur du projet de la loi d'aide à la presse, a révélé quelques moyens envisagés : abaissement du prix d'acquisition

des informations (parce que la Confédération en supporterait une partie), des allégements fiscaux (amortissements), aides aux investissements (sous des conditions précises), diminution du prix du papier journal. Les PTT pourraient transporter gratuitement les 3000 premiers exemplaires. Eventuellement, au cas où la libre expression ne serait plus garantie, des subventions pourraient être envisagées. D'autres mesures pourraient entrer en ligne de compte.

— Peter Holenstein, rédacteur du mensuel « Team » (tirage non contrôlé : 100 000 exemplaires) a annoncé qu'il abandonne son poste car les pressions de certains annonceurs ne lui permettent pas de maintenir la ligne rédactionnelle qu'il s'était fixée il y a quatre ans, lorsque

le journal « Jungmannschaft », des jeunesse catholiques, a tenté d'élargir ses objectifs et de moderniser sa formule pour devenir le magazine d'une nouvelle génération.

— Dans « Die Weltwoche » (2) Rudolf Bächtold parle de l'impôt sur la richesse que divers partis socialistes cantonaux et le PSS envisagent de lancer. Le titre : « Impôt de l'envie ? », même avec un point d'interrogation, montre que le vote des électeurs de Bâle-Campagne fait peur aux possédants.

La querelle des services de renseignements suisses pendant la Deuxième Guerre mondiale se poursuit. Ulrich Kägi prend la défense du rapport Bonjour et du Bureau Hausmann qui avait fait l'objet des critiques de l'historien Marcel Beck dans le « Badener Tagblatt ».